

# Règlements Sportifs 2022-2023





## NATATION ARTISTIQUE





<b>➔ LA LICENCE</b>		5
	◇ Récapitulatif des licences	5
<b>➔ LE PARCOURS SPORTIF</b>		6
	◇ Poussin(e)s, Avenir(s), Jeunes	7
	◇ Juniors, Seniors	7
	◇ Récapitulatif du parcours sportif	7
<b>➔ LE SYNCHRONAT</b>		8
	◇ Présentation	8
	◇ Épreuves	8
	◇ Equivalence	9
	◇ Caractéristiques	9
	◇ Engagements	10
	◇ Organisation territoriale	10
<b>➔ LES COMPÉTITIONS</b>		11
	◇ Conditions d'engagements dans les épreuves	11
	◇ Catégories d'âge	11
	◇ Temps de ballets	11
	◇ Sur classement	12
	◇ Exemption des championnats régionaux	12
	◇ Réglementation des épreuves et l'accès en finale	12
	◇ Participation masculine	12
	◇ Participation des nageuses du CNE	12
	◇ Participation des athlètes étrangers	13
	◇ Dispositifs Ile de la Réunion	13
	◇ Dispositifs territoires Ultra-Marins	14
	◇ Dispositifs Ligue Corse	14
	◇ Dispositifs CNAHN et CNE	14
	◇ Sélections collectifs des Équipes de France	14
	◇ Résultats	14
	◇ Demande de dérogation pour quotas manquants	14
	◇ Officiels et licenciés	15
	◇ Principes de qualification	15
	◇ Positionnement refusé	15
<b>➔ ACCÈS AUX DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS</b>		
	◇ Accès aux Championnats N2	16
	◇ Accès aux Championnats de France d'hiver Jeune & Junior	16
	◇ Accès aux Championnats de France d'été Avenir	17
	◇ Accès aux Championnats de France d'été N1 & Élite Jeune	17
	◇ Accès aux Championnats de France d'été N1 & Élite Junior	18
	◇ Accès aux Championnats de France d'été Senior	18



	<b>LE PROGRAMME « POUSSINS/POUSSINES »</b>	19
	<b>LA CATÉGORIE Avenir</b>	20
	◇ Championnat Régional Avenir	21
	◇ Championnats de France d'été Avenir	22
	<b>LA CATÉGORIE JEUNE</b>	23
	◇ Journées d'Automne avenir/ Jeune	24
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Jeune	24
	◇ Championnat de France d'hiver Jeune	25
	◇ Championnat Régional Jeune	25
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Jeune	27
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Jeune	28
	<b>LA CATÉGORIE JUNIOR</b>	29
	◇ Journées d'Automne Junior	30
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Junior	30
	◇ Championnat de France d'hiver Junior	31
	◇ Championnat Régional Junior	31
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Junior	33
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Junior	34
	<b>LA CATÉGORIE SENIOR</b>	35
	◇ Championnat Régional Senior	36
	◇ Championnat de France d'été Senior	37
	<b>LES AUTRES COMPÉTITIONS ET PROGRAMMES</b>	38
	◇ Challenge Régional	
	◇ Autres compétitions	39
	<b>PROCÉDURES D'ENGAGEMENTS SUR LES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS</b>	40
	<b>CALENDRIER SPORTIF</b>	41
	<b>ANNEXES</b>	42
	◇ Annexe 1 : SYNCHRO NAT jusqu'à décembre 2022	42





## RECAPITULATIF DES LICENCES

	COMPETITION 10 ans et moins	COMPETITION 11 ans et plus	NATATION POUR TOUS 16 ans et plus	NATATION POUR TOUS 15 ans et moins
<b>POUSSINS/ POUSSINES 2014 et plus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO NAT ARGENT &amp; OR</li> <li>• CHALLENGE</li> <li>• CHAMPIONNATS REGIONAUX</li> <li>• CHAMPIONNATS N2</li> <li>• CHAMPIONNATS DE France</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO DECOUVERTE</li> <li>• PROGRAMME POUSSINS/ES</li> <li>• SWIM ARTISTIC SHOW</li> </ul>
<b>AVENIRS 2011 et après</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO NAT ARGENT &amp; OR</li> <li>• CHALLENGE</li> <li>• CHAMPIONNATS REGIONAUX</li> <li>• CHAMPIONNATS N2</li> <li>• CHAMPIONNATS DE France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO NAT ARGENT &amp; OR</li> <li>• CHALLENGE</li> <li>• CHAMPIONNATS REGIONAUX</li> <li>• CHAMPIONNATS N2</li> <li>• CHAMPIONNATS DE France</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO DECOUVERTE</li> <li>• SWIM ARTISTIC SHOW</li> </ul>
<b>JEUNES FILLES 2011 à 2008 JEUNES Garçons 2011 à 2007</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO NAT ARGENT &amp; OR</li> <li>• CHALLENGE</li> <li>• CHAMPIONNATS REGIONAUX</li> <li>• CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SWIM ARTISTIC SHOW</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SWIM ARTISTIC SHOW</li> </ul>
<b>JUNIORS FILLES 2004 à 2008 JUNIORS Garçons 2003 à 2007</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO NAT ARGENT &amp; OR</li> <li>• CHALLENGE</li> <li>• CHAMPIONNATS REGIONAUX</li> <li>• CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SWIM ARTISTIC SHOW</li> </ul>	
<b>SENIORS FILLES 2008 et avant SENIORS Garçons 2007 et avant</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• SYNCHRO NAT ARGENT &amp; OR</li> <li>• CHALLENGE</li> <li>• CHAMPIONNATS REGIONAUX</li> <li>• CHAMPIONNATS N2</li> <li>• CHAMPIONNATS DE France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SWIM ARTISTIC SHOW</li> </ul>	

## J'ai 9 et moins • 2014 et après • Je suis « **POUSSIN(E)** »

### Je peux nager

- ◆ La compétition Poussine
- ◆ Le Synchro Nat
- ◆ Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ La Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

## J'ai 12 ans et moins • 2011 et après • Je suis « **AVENIR** »

### Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ La Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Régional Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Élite Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

## J'ai 12, 13, 14 ou 15 ans (et 16 ans pour les garçons) • 2011, 2010, 2009, 2008 (et 2007 Pour les garçons) • Je suis « **JEUNE** »

### Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Avenir en solo seulement si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Élite Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Régional Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat de France Élite Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat Régional Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or.



## LE PARCOURS SPORTIF



**J'ai 15, 16, 17, 18 ou 19 ans (et 20 ans pour les garçons) • 2008, 2007, 2006, 2005, 2004  
(Et 2003 pour les garçons) • Je suis « JUNIOR »**

### Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat de France Élite Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

**J'ai 15 ans et plus • 2008 et avant • Je suis « SENIOR »**

### Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

## RECAPITULATIF DU PARCOURS SPORTIF

AGE	ANNÉES D'ÂGE	Synchro Découverte	Poussin(e)	Synchronat	Challenge Régional & N2	Régionaux & N2 Avenir	Régionaux N2, N1 & Élite Jeune	Régionaux N2, N1 & Élite Junior	Régionaux, N2 et Chpts Senior	Régionaux, N2 et Chpts de France Avenirs
9 ans et -	2014	X	X	X	X	X				X
11 ans et -	2012	X		X	X	X				X
12 ans	2011	X		X	X	X	X			X
13 ans	2010	X		X	X		X			
14 ans	2009	X		X	X		X			
15 ans et +	2008	X		X	X		X	X	X	
16 ans	2007	X		X	X		Garçons	X	X	

## LE SYNCHRONAT



### PRÉSENTATION

Le Synchronat se poursuit pendant toute la carrière de la nageuse. Ce programme permet d'acquérir les bases et les niveaux requis pour les compétitions en natation artistique sans qu'il y ait forcément d'objectif de compétition dans le programme lui-même.

Le Synchronat comprend trois niveaux obligatoires :

- **Synchro Découverte** qui est un niveau de sensibilisation et d'encouragement à la poursuite de l'activité
- **Synchro d'Argent**
- **Synchro d'Or**

Toutes les épreuves sont acquises de façon définitive.

Toute nageuse/nageur qui souhaite obtenir le niveau Synchro d'Or devra, au préalable, obtenir les niveaux sous-jacents, à savoir les niveaux Synchro Découverte et Synchro d'Argent.

### Les adaptations réglementaires 2021–2022 se poursuivent jusqu'à fin décembre 2022 (cf. Annexe 1▲)

### ÉPREUVES

Chaque niveau comprend 3 types d'épreuves dont le détail est proposé dans les fiches « ÉPREUVES Synchronat » :

- **Épreuve n° 1 : Parcours à sec** : proposé à chaque niveau et contenant des Éléments incontournables liés aux objectifs visés en fin de Synchronat.
- **Épreuve n° 2 : Propulsion technique** : comportant les appuis de base en déplacement.
- **Épreuve n° 3 : Technique** : composée de mouvements de base et de figures en rapport avec le niveau de compétition correspondant.

Pour le niveau Synchro d'Argent trois catégories sont proposées, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'une seule pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Argent.

- ◆ Soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Avenir pour les nageurs/nageuses né(e)s en 2011 et après ;
- ◆ Soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2008, 2009, 2010 et 2011 (2007 nageurs seulement) ;
- ◆ Soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2008 et avant,

Pour le niveau Synchro d'Or, deux catégories sont proposées, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'une seule pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Or.

- ◆ Soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(es) en 2008, 2009, 2010 et 2011 (2007 nageurs seulement) ;
- ◆ Soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(es) en 2008 et avant).

**IMPORTANT** : les nageuses/nageurs né(e)s en années charnières pourront choisir leur catégorie.



Le choix de l'organisation de cette dernière épreuve pour le synchro d'argent et le synchro d'or est laissé à l'initiative des Ligues. Si la Ligue décide de ne pas organiser d'épreuve en corrélation avec les éléments techniques, les nageuses/nageurs de la catégorie Junior passeront l'épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune.

La validation de l'épreuve est définitive et la nageuse/le nageur ayant validé la technique en corrélation avec une catégorie d'âge ne devra pas repasser la technique en corrélation avec la catégorie d'âge supérieure.

À l'issue de la validation de ces trois épreuves individuelles, la nageuse/le nageur aura obtenu le niveau du Synchronat correspondant et pourra alors s'engager dans le niveau supérieur.

### **EQUIVALENCE**

Le résultat obtenu aux figures imposées ou ballets, selon la catégorie, servira d'équivalence pour Obtenir un niveau synchronat.

Les nageuses/nageurs ayant obtenu :

- Un minimum de 50 points en figures imposées en département ou région ou N2 dans toutes les catégories obtiendront le niveau Synchro Découverte.
- Un minimum de 55 points en figures imposées ou 60 points en ballets en N2 dans toutes les catégories obtiendront le niveau Synchro Argent.
- Un minimum de 60 points en figures imposées ou 65 points en ballets en N2 Jeune ou championnat de France Jeune ou finale nationale Jeune obtiendront le niveau Synchro d'Or.
- Un minimum de 65 points en ballet (titulaires et remplaçantes) juniors ou seniors en N2 où Championnat de France obtiendront le niveau Synchro d'Or.

En cas d'arrêt de pratique, la nageuse/le nageur gardera le bénéfice des épreuves déjà validées. L'équivalence pour le niveau Synchro Découverte peut être effectuée et validée par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la Ligue.

L'équivalence pour les niveaux Synchro d'Argent et Synchro d'Or peut être effectuée et validée, sur proposition de la DTN, par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la FFN avec copie à la Ligue.

### **CARACTÉRISTIQUES**

Une nageuse/un nageur ayant validé un niveau pourra intégrer la compétition de référence et pourra également poursuivre sa progression à un niveau supérieur au cours de la saison.

Toutes les nageuses/nageurs ayant obtenu une épreuve dans un niveau donné gardent le bénéfice de cette épreuve.

L'obtention du niveau « Synchro Découverte » est obligatoire pour participer au championnat de France Avenir,

L'obtention du niveau « Synchro d'Argent » est obligatoire pour participer aux différentes compétitions Jeune et aux régionaux et N2 Junior et Senior.

L'obtention du niveau « Synchro d'Or » est obligatoire pour participer aux Championnats de France N1 et Élite Junior et Senior.





## ENGAGEMENTS

### Conditions générales :

Les engagements se feront selon les conditions prévues par les Ligues organisatrices. Le Synchronat est créé dans Extranat par la Ligue organisatrice ou par un Responsable Natation Artistique désigné par celui-ci. L'organisateur pourra alors importer les engagements dans Xo. La Ligue organisatrice de la compétition vérifie l'exactitude des engagements.

### Engagement dans les différents niveaux :

L'engagement dans les différentes épreuves d'un niveau se fait au cours de la saison dans un ordre indifférent. Une nageuse/un nageur peut s'engager plusieurs fois sur la même épreuve au cours de la saison.

### L'engagement au niveau supérieur n'est possible que lorsque le niveau inférieur est acquis dans son ensemble.

Le passage pourra se faire au cours d'une même session. La décision reste à l'initiative de la Ligue. Un club peut ainsi engager ses nageuses/nageurs, ayant validé la totalité des épreuves requises, à un niveau de compétition donné au cours de la saison.

L'accès aux différentes compétitions peut se faire à n'importe quel moment de la saison à partir du moment où les engagements Extranat ne sont pas clos.

## ORGANISATION TERRITORIALE

- ◆ Club (sous couvert d'un juge nommé par la Ligue) ou départemental pour le Synchro Découverte. Les Départements qui ne sont pas en mesure d'organiser une session Synchro Découverte peuvent se rattacher à un autre Département, sous réserve de l'accord de la Ligue.
- ◆ Régional
- ◆ Interrégional

Cependant, pour le niveau Synchro d'Or, l'échelon Régional au minimum est demandé.

**Spécificité des Ultra-Marins :** Chaque ligue peut organiser les compétitions du Synchronat mais se rattacher à une N2 pour les compétitions Interrégionales.

## LES COMPÉTITIONS

Les modifications du règlement FINA intervenant avant le 31 décembre 2022 sont appliquées au règlement FFN.



### CONDITIONS D'ENGAGEMENT DANS LES ÉPREUVES

- Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club FFN sans être licencié.
- Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.
- Une ou des nageuses peut(vent) être positionnée(s), de manière exceptionnelle, sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.

### CATÉGORIES D'ÂGE SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU CONGRÈS

- Poussin(e)s : 9 ans et moins (2014 et après)
- Avenirs : 12 ans **et moins** (2011 **et après**)
- Jeunes : 12 - 15 ans (2011, 2010, 2009 et 2008) ;  
12 - 16 ans pour les garçons (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007)
- Juniors : **15** - 19 ans (**2008**, 2007, 2006, 2005 et 2004) ;  
**15** - 20 ans pour les garçons (**2008**, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003)
- Seniors : **15** ans et plus (**2008** et avant)

### TEMPS DE BALLETS SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU CONGRÈS

Attention une tolérance de cinq (05) secondes, en plus ou en moins, est autorisée par rapport à la durée des ballets.

AVENIRS	JEUNES
SOLOS LIBRES <b>2'00 (+ ou - 05 sec)</b>	
DUOS LIBRES <b>2'30 (+ ou - 05 sec)</b>	
DUOS LIBRES MIXTES <b>2'30 (+ ou - 05 sec)</b>	
ÉQUIPES LIBRES <b>3'00 (+ ou - 05 sec)</b>	
<b>BALLET ACROBATIQUE – (HIGHLIGHTS)</b> <b>2'30 (+ ou - 05 sec)</b> <b>Le contenu sera précisé ultérieurement</b>	<b>BALLET ACROBATIQUE – (HIGHLIGHTS)</b> <b>3'00 (+ ou - 05 sec)</b>

JUNIORS ET SENIORS	
SOLOS TECHNIQUES <b>2'00 (+ ou - 05 sec)</b>	SOLOS LIBRES <b>2'15 (+ ou - 05 sec)</b>
DUOS TECHNIQUES <b>2'20 (+ ou - 05 sec)</b>	DUOS LIBRES <b>2'45 (+ ou - 05 sec)</b>
DUOS TECHNIQUES MIXTES <b>2'20 (+ ou - 05 sec)</b>	DUOS LIBRES MIXTES <b>2'45 (+ ou - 05 sec)</b>
ÉQUIPES TECHNIQUES <b>2'50 (+ ou - 05 sec)</b>	ÉQUIPES LIBRES <b>3'30 (+ ou - 05 sec)</b>
BALLET COMBINE <b>3'00 (+ ou - 05 sec)</b>	<b>BALLET ACROBATIQUE – (HIGHLIGHTS)</b> <b>3'00(+ ou - 05 sec)</b>



## **SURCLASSEMENT**

Les nageuses/nageurs âgés(es) de 12 ans (2011) peuvent nager la même épreuve dans les deux Catégories Avenir et Jeune.

Les nageuses âgées de 15 ans (2008) et nageurs âgés de 15 et 16 ans (2008 et 2007) peuvent nager la même épreuve dans les trois catégories Jeune et Junior et Senior (excepté le solo libre qui ne peut être nagé à la fois en Junior et en Senior).

Le solo libre Senior peut être nagé par un(e) nageuse/nageur junior, à condition de ne pas avoir participé à cette épreuve dans la catégorie Jeune ou Junior.

## **EXEMPTION DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX**

Pour les catégories Junior et Senior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

- Les ballets ayant participé aux Championnats d'Été Élite Jeune, Élite Junior et Championnat de France Senior 2022,
- Les ballets jeunes et juniors ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France d'hiver 2022 et ceux ayant participé au Championnat de France d'hiver 2022,
- Les solos libres jeunes et juniors ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2022 et ceux ayant participé à la phase qualificative 2022,
- Les solos libres seniors.

Les régions qui ne sont pas en mesure d'organiser une compétition Régionale peuvent se Rattacher à une autre région, sous réserve de l'accord des deux Ligues concernées.

## **RÈGLEMENTATION DES ÉPREUVES ET L'ACCÈS EN FINALE**

Sauf spécification contraire figurant dans le présent document, la réglementation FINA s'applique aux épreuves.

Application de la règle FINA pour les éliminatoires et finales. Pour des raisons logistiques il est possible d'organiser une finale directe. Cependant pour toute épreuve comportant des éliminatoires et une finale, l'accès à la finale ne se fera que sous condition de refaire les points de qualification (sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe).

## **PARTICIPATION MASCULINE**

La participation des solos garçons, des duos libres et/ou techniques mixtes aux Championnats de France d'été Avenir et Élite Jeune et Junior sera directement en finale.

## **PARTICIPATION DES NAGEUSES DU CNE**

Des nageuses du Centre National d'Entraînement n'appartenant pas à un même club pourront nager en duo lors des championnats de France Elite sous la bannière CNE. Ces duos feront l'objet d'un double classement.

Les points de ces duos seront attribués à chaque club pour le classement national des clubs.



## **PARTICIPATION DES ÉTRANGERS**

La participation des étrangers se fait avec l'accord de la FFN et l'autorisation de la fédération étrangère. Elle fait l'objet d'une réglementation particulière en accord avec la réglementation FINA.

### **En cas de participation de nations ou clubs étrangers**

Si plus de trois ballets de nations étrangères différentes sont présents en finale, un podium international pourra être organisé. Dans le cas contraire et sous condition d'être classés dans les trois premiers, ils seront intégrés au podium national et recevront une récompense.

Les Championnats de France d'été Élite sont ouverts aux nations ou clubs étrangers dans la limite de : deux solos, deux duos, une équipe et un highlight. Au moins un juge doit être engagé par ballet collectif. Un solo et/ou un duo supplémentaires pourront être accordés en cas de sélection.

### **Accès à la Finale en cas de non finale directe**

Le ballet, ayant le meilleur total aux éliminatoires, par nation étrangère, sera admis à nager en finale, à la condition que celui-ci s'intègre dans les effectifs de ballets finalistes suite au classement des éliminatoires. Ce ballet s'ajoutera alors aux finalistes françaises.

Lors des tirages au sort des groupes, les étrangers seront intégrés en fonction de leur classement dans les deux groupes de 6 ballets de clubs français. Chaque groupe du tirage au sort comprendra 6 ballets de clubs français plus les étrangers éventuellement (règlement FFN).

### **Participation des étrangères/étrangers licenciés(es) dans un club français.**

Les athlètes non sélectionnables en Equipe de France et régulièrement licencié(e)s dans un club français, peuvent participer aux compétitions organisées par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les athlètes français(es).

Elles/Ils sont également soumis(es) aux mêmes règles de niveau de compétition et de catégorie. En ce qui concerne les duos et les équipes, les ballets comprenant un effectif de plus de la moitié d'athlètes non sélectionnables en Equipe de France ne peuvent pas se voir délivrer le titre de « Champion de France ». En solo, également une nageuse étrangère/un nageur étranger ne peut pas avoir de titre de Champion(ne) de France. Un double classement sera établi.

## **DISPOSITIF ILE DE LA RÉUNION**

### **Pour les Championnats de France d'hiver :**

Envoi de vidéos des épreuves avant les Journées d'Automne pour évaluation par un jury.

Pas de quotas : jury décisionnaire

### **Pour les Championnats de France d'été :**

La Ligue Régionale organise une compétition sur place avec la présence d'un juge A désigné par la FFN et des officiels de la Ligue. Tous les clubs de la Ligue peuvent y participer. Toutes les épreuves des différentes catégories sont proposées lors de cette compétition.

Le juge arbitre A désigné par la FFN valide les résultats et les qualifications dès la fin de la compétition.

Sous réserve de faire les points de qualification, le 1er de chaque épreuve est qualifié pour les Championnats de France d'été Élite. Le ballet classé deuxième est qualifié pour la N1. Les ballets suivants ont la possibilité d'aller aux N2 en métropole. Pour se qualifier aux N1, ils doivent réaliser les points de qualification. Ils doivent également rentrer dans les quotas de l'inter région sans prendre de places à cette inter région.

Cependant un club qualifié en élite aura la possibilité de présenter en double classement deux ballets en N1.

### **Pour les championnats avenir et seniors :**

La qualification des athlètes se fera lors du championnat de la Réunion. Pas de quotas, qualification aux points



## **DISPOSITIF CENTRES NATIONAUX D'ACCÈS AU HAUT NIVEAU (CNAHN) ET ATHLETES CENTRE NATIONAL D'ENTRAINEMENT (CNE)**

Un centre national d'accès au haut-niveau sera automatiquement positionné en éliminatoires et/ou finales directes pour les épreuves des Championnats de France d'hiver Jeune et Junior pour les épreuves de solos, duos libres et équipe libre (en junior) et des Championnats Élite Jeune et Élite Junior pour les autres épreuves, sans passer par la N1, à raison de deux places en épreuve individuelle et duo et d'une place en épreuve collective par centre national d'accès au haut-niveau. Ces ballets se rajouteront aux quotas des éliminatoires et/ou finales directes. Les nageuses/nageurs appartenant au centre national d'entraînement (CNE) seront également intégré(e)s hors quotas.

## **SÉLECTIONS COLLECTIFS DES ÉQUIPES DE FRANCE**

Dans le cadre des compétitions nationales, des épreuves de présélections ou de sélections pour les collectifs des Équipes de France peuvent être incluses dans le programme des Championnats de France. Les règlements et les conditions d'accès sont définis par la DTN dans les modalités de sélection.

## **RÉSULTATS**

Si un ballet n'est pas en mesure de nager la finale avec son effectif minimum pour raison médicale, il ne nagera pas la finale et donc ne sera pas classé dans celle-ci. Cependant, il sera le premier ballet classé après les finalistes.

Les résultats sont vérifiés par le Juge-Arbitre et transmis via XO sous 48 heures. Ils seront accessibles sur le site FFN EXTRANAT.

Les résultats des compétitions N2 devront être également envoyés au département Natation Artistique de la Fédération Française de Natation ([natation.artistique@ffnatation.fr](mailto:natation.artistique@ffnatation.fr)) dans les 24 heures suivant la compétition.

## **DEMANDE DE DÉROGATION POUR QUOTAS MANQUANTS**

Pour toutes les catégories d'âge, le Juge-Arbitre des N2 a la possibilité de proposer, de manière exceptionnelle, à une commission d'étude (Direction Technique Nationale et Juges Internationaux) une vidéo du ballet ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France mais n'étant pas qualifié en raison des quotas attribués. Cette vidéo doit être envoyée par le Juge-Arbitre dans les 48 heures suivant la fin de la compétition à la Fédération Française de Natation.



## OFFICIELS ET LICENCIES

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels de Natation Artistique. Les Personnes convoquées par la FFN quelle que soit leur mission ne représentent pas leur club.

Pour les Championnats de France d'hiver et d'été N1 et Élite Jeunes, les clubs engageant dix nageuses/nageurs au moins en figures imposées devront engager un officiel A (à jour de son recyclage) ou A en examen. Cet officiel devra être engagé sur Extranat.

Pour tous les championnats de France, tout club participant doit obligatoirement engager, via Extranat une personne licenciée afin d'aider sur différentes missions proposées par le Juge-Arbitre de la compétition.

Dans le cas contraire, une pénalité financière à régler au plus tard au début de la compétition sera appliquée (voir Règlements financiers).

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition Régionale, Interrégionale, Nationale.

Lors des compétitions nationales, le délégué du Président de la FFN désigne le jury d'appel en conformité avec le règlement intérieur de la FFN et en assure la présidence.

## PRINCIPES DE QUALIFICATION

1. La qualification aux Championnats de France prend en compte :

- Un positionnement d'après les résultats de la saison précédente (qualification N-1) ou de l'année en cours (qualification lors des Championnats de France d'hiver pour les solos Libres, duos libres mixtes et équipes libres Jeunes et Juniors),
- Un quota de places,
- Un minimum de points à réaliser pour les ballets obtenant ces places.

Ces points sont un résultat additionnel (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. En équipe, la pénalité pour nageuses/nageurs manquant(e)s n'est pas prise en considération pour "le minimum de points à réaliser" mais est prise en compte pour le classement. Ce dernier fait foi sur la qualification.

Si les ballets classés premiers ne réalisent pas les minima de points pour les Championnats de France d'été Élite, ils seront sélectionnés pour les Championnats N1, sous condition de réaliser les minima de points relatifs à la N1. De ce fait, le nombre de ballets pour les Championnats N1 sera augmenté.

## POSITIONNEMENT REFUSÉ

Si un club refuse le positionnement de son ballet en Élite dans une catégorie donnée, il ne sera pas automatiquement repositionné en N1 mais devra y gagner sa sélection en passant par la N2. Cependant s'il réalise au Championnat N2 les points de qualification d'Élite, il devra obligatoirement nager en Élite.

# ACCÈS AUX DIFFERENTS CHAMPIONNATS

## ACCÈS AUX CHAMPIONNATS N2



	AVENIR	JEUNE	JUNIOR	SENIOR
SOLO LIBRE	<b>116</b>	<b>120</b>	<b>61</b>	
SOLO TECHNIQUE			<b>58</b>	
DUO LIBRE	<b>114</b>	<b>118</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
DUO TECHNIQUE			<b>57</b>	
DUO MIXTE LIBRE	<b>112</b>	<b>116</b>	<b>59</b>	<b>59</b>
DUO MIXTE TECHNIQUE			<b>56</b>	
ÉQUIPE LIBRE	<b>112</b>	<b>116</b>	<b>59</b>	<b>59</b>
ÉQUIPE TECHNIQUE			<b>56</b>	
COMBINÉ				<b>60</b>
HIGHLIGHT	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>61</b>	<b>61</b>

## ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER JEUNE & JUNIOR

	SOLO LIBRE JEUNE	DUO MIXTE LIBRE JEUNE	EQUIPE LIBRE JEUNE	SOLO LIBRE JUNIOR	DUO MIXTE LIBRE JUNIOR	ÉQUIPE LIBRE JUNIOR
POINTS	<b>130</b>	<b>126</b>	<b>126</b>	<b>68</b>	<b>64</b>	<b>66</b>
QUOTAS	ILE DE FRANCE	5	Suivant les points	4	Suivant les points	2
	NORD EST	5		2		2
	OUEST	5		2		2
	SUD EST	5		2		2
	SUD OUEST	5		2		2
ACCÈS A L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE	A partir de la 2ème place de chaque IR			A partir de la 2ème place de chaque IR		
TOTAL PLACES ÉPREUVE QUALIFICATIVE	<b>20</b>			<b>15</b>		
ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 CNAHN (2 places par CNAHN)</li> <li>• Le premier de chaque IR</li> <li>• 7 premiers de l'épreuve Qualificative</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 CNAHN (2 places par CNAHN)</li> <li>• Le premier de chaque IR</li> <li>• 7 premiers de l'épreuve Qualificative</li> </ul>		
TOTAL PLACES AUX ÉLIMINATOIRES	<b>20</b>			<b>20</b>		
ACCÈS FINALE		Suivant les Points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quotas IR</li> <li>• 4 CHAHN</li> </ul>		Suivant les Points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quotas IR</li> <li>• 4 CHAHN</li> </ul>
TOTAL PLACE FINALE	<b>12</b>	FINALE DIRECTE	<b>14</b>	<b>12</b>	FINALE DIRECTE	<b>14</b>
ACCÈS ÉLITE DANS L'ANNÉE	12 premiers	Suivant les points	6 premiers	12 premiers	Suivant les points	6 premiers

# ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ - CATÉGORIE AVENIR ET FINALE DES JEUNES—CATÉGORIE JEUNE

		SOLO LIBRE 2010	SOLO LIBRE 2011	SOLO LIBRE 2012	SOLO LIBRE 2013	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	HIGHLIGHT
	SCORE	<b>124</b>	<b>124</b>	<b>124</b>	<b>124</b>	<b>122</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>61</b>
	ILE DE FRANCE	4	4	4	4	4		4	4
	NORD EST	4	4	4	4	4		4	4
<b>QUOTAS</b>	OUEST	4	4	4	4	4	Suivant les points	4	4
	SUD EST	4	4	4	4	4		4	4
	SUD OUEST	4	4	4	4	4		4	4
	<b>TOTAL PLACES ÉLIMINATOIRES</b>	<b>Attention, les 2010 ne peuvent participer qu'en Solos seulement</b>					<b>20</b>		<b>20</b>
<b>SOMMAIRE</b>									
<b>CALENDRIER</b>	<b>TOTAL PLACE FINALE</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>12</b>		<b>12</b>	<b>12</b>



# POUSSINES

SOMMAIRE

CALENDRIER

PUBLIC CONCERNÉ	
9 ans et moins (2014 et après) <b>2013 max de 3 nageurs pour un ballet à 8</b>	
OBJECTIF	
Proposer un programme avec des contenus adaptés au jeune public pour les préparer au système Compétitif	
CONDITIONS D'ACCÈS	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de condition</li></ul>	
CONTENU DES ÉPREUVES	
FIGURES IMPOSÉES	ÉPREUVE LIBRE
<b>Pas de figures</b>	Distance : 25 m minimum Durée : 2min (+ ou - 15 sec)
CLASSEMENTS & PODIUMS	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de classement</li><li>• Jury : à partir du niveau Jeune Officiel et au choix de l'organisateur.</li><li>• <b>Récompense</b> : au choix de l'organisateur (médailles et/ou récompenses à tous les participants et/ou distribution de diplômes).</li></ul>	



## LE PUBLIC CONCERNÉ

12 ans et moins (2011 et après).

## COMPÉTITIONS

- ⇒ Championnat Régional Avenir
- ⇒ Championnat de France Été Avenir

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro Découverte
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

## CONTENU DES ÉPREUVES

<b>FIGURES IMPOSÉES</b> Suivant règlement FINA	<b>SOLOS LIBRES</b> 2'00 (+ ou - 05 sec)
<b>DUOS LIBRES</b> 2'30 (+ ou - 05 sec)	<b>DUOS MIXTES LIBRES</b> 2'30 (+ ou - 05 sec)
<b>ÉQUIPES LIBRES</b> 3'00 (+ ou - 05 sec)	<b>HIGHLIGHTS</b> 2'30 (+ ou - 05 sec) <b>Le contenu sera précisé ultérieurement</b>

## CLASSEMENTS ET PODIUMS

- 50% Figures imposées + 50% Épreuves libres
- Solos : un podium (50% figures imposées + 50% solo) est organisé pour chaque année D'âge.
- 100% Highlights
- 100% Figures imposées : un podium général est organisé et un titre en figures imposées Avenir est attribué pour chaque année d'âge (2011, 2012, 2013, 2014).

## RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs âgées(es) de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories (Avenir et Jeune).
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e). Cette épreuve est réservée aux nageuses Avenirs de 2011, 2012 et 2013 pour les France
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant (e)s en Régional. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL AVENIR



### RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour les championnats de France

### CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES	HIGHLIGHTS
------------------	--------------	-------------	--------------------	----------------	------------

### ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 AVENIR

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES  
**116** points

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES  
**114** points

ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES  
**112** points

DUOS MIXTES LIBRES + FIGURES IMPOSEES  
**112** points

HIGHLIGHTS **Le contenu sera précisé ultérieurement**

**59** points

### RÈGLES

Le Championnat de la Reunion est qualificatif pour le Championnat de France Avenir.

### CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES
DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES	HIGHLIGHTS <b>Le contenu sera précisé ultérieurement</b>

### CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualification aux points</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualification aux points</li> </ul>
HIGHLIGHTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualification aux points.</li> </ul>

### CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualification aux points</li> <li>• points pour chaque année d'âge 2011,2012,2013</li> </ul>
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les duos mixtes ayant obtenus 120 points.</li> </ul>

# CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉTÉ AVENIR



## RÈGLES

- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires.

### CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 122 points. + quotas Reunion</li> </ul>
	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 120 points. + quotas Reunion</li> </ul>
	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 61 points. + quotas Reunion</li> </ul>

### CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2011	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points. . + quotas Reunion</li> <li>• À l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.</li> <li>• Solos garçons</li> </ul>
SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2012	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points. . + quotas Reunion</li> <li>• À l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.</li> <li>• Solos garçons</li> </ul>
SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2013	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points. . + quotas Reunion</li> <li>• À l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.</li> <li>• Solos garçons</li> </ul>
SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2010	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Attention la qualification pour les 2010 a lieu lors de N2 Jeunes</i></li> <li>• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points. . + quotas Reunion</li> <li>• À l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.</li> <li>• Solos garçons</li> </ul>
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers des éliminatoires si 122 points. + quotas réunion</li> </ul>
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les duos mixtes de chaque IR ayant obtenus 120 points. + quotas réunion</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premières des éliminatoires si 120 points. + quotas réunion</li> </ul>
HIGHLIGHTS	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premières des éliminatoires si 61 points. + quotas Reunion</li> </ul>

## PODIUMS

Outre le classement pour chaque épreuve, un classement et un podium seront réalisés pour les clubs et les ligues, en prenant en compte les résultats suivants :

- Année d'âge 2013/10 ans (figures imposées/solo)
- Année d'âge 2012/11 ans (figures imposées/solo)
- Année d'âge 2011/12 ans (figures imposées/solo)
- Année d'âge 2010/13 ans (figures imposées/solo)

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Filles : 12, 13, 14, 15 ans (2011, 2010, 2009 et 2008)

Garçons : 12, 13, 14, 15, 16 ans (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007)

## COMPÉTITIONS

- ⇒ Journées d'Automne
- ⇒ Épreuve qualificative du Championnat de France Hiver Jeune
- ⇒ Championnat de France Hiver Jeune
- ⇒ Championnat Régional Jeune
- ⇒ Championnat de France Été National 1 Jeune
- ⇒ Championnat de France Été Élite Jeune Open

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

## CONTENU DES ÉPREUVES

<b>FIGURES IMPOSÉES</b> Suivant règlement FINA	<b>SOLOS LIBRES</b> 2'00 (+ ou - 05 sec)
<b>DUOS LIBRES</b> 2'30 (+ ou - 05 sec)	<b>DUOS MIXTES LIBRES</b> 2'30 (+ ou - 05 sec)
<b>ÉQUIPES LIBRES</b> 3'00 (+ ou - 05 sec)	<b>HIGHLIGHTS</b> 3'00 (+ ou - 05 sec)

## CLASSEMENTS ET PODIUMS

- 50% Figures imposées + 50% Épreuves libres
- 100% Highlights
- 100% Figures imposées : un podium est organisé incluant les quatre (4) années d'âge pour les nageuses nées en 2011, 2010, 2009 et 2008 et les cinq (5) années d'âge pour les nageurs nés en 2011, 2010, 2009, 2008 et 2007.  
Un deuxième podium est organisé pour les nageuses/nageurs plus jeunes (né(e)s en 2011, 2010).

## RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs âgées(es) de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories (Avenir et Jeune).
- Les nageuses âgées de 15 ans (2008) et nageurs âgés de 15 et 16 ans (2008 et 2007) peuvent nager la même épreuve dans deux catégories Jeune et Junior.
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant (e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.





## RÈGLES

### Avenirs

- Participation en figure imposées, les 2 obligatoires

### Jeunes

- Qualification pour les Frances hivers en solo, duo et ballet d'équipe libre
- Participation en imposées pour les nageurs ne visant pas les qualifications.

## CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES
------------------	--------------	--------------------	----------------

## ACCÈS À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vingt (20), (quatre (4) de la 2ème à la 5ème place de chaque IR, si 130 points.</li> </ul>
---------------------------------	---

## ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (5) (le premier de chaque IR) seront qualifiés, si 130 points.</li> </ul>
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les duos mixtes ayant obtenus 126 points</li> </ul>
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés, si 126 points.</li> </ul>

## ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

### RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les solos libres n'accédant pas au Championnat de France d'hiver pourront être nagés directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux.

### CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES, DUO D'ÉQUIPE MIXTE ;
------------------	------------------------------------

Pas de podium organisé pour la phase qualificative

## ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

Les six (6) premiers solos libres + figures imposées, si 130 points.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

### RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN où De ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des hors quotas ni des dérogations DTN.
- Possibilité de ne faire que les figures imposées pour les nageuses/nageurs suivant(e)s : 2011, 2010, 2009, 2008, (2007 garçons) retenu(e)s à l'issue du classement des figures imposées des Championnats de France N1 et Élite Jeune 2022 et à la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes 2022 ainsi qu'aux nageuses/nageurs positionné(e)s dans le Projet de Performance Fédéral et celles/ceux proposé(e)s sur la liste ministérielle. La diffusion de la liste par le DTN ou de ses représentants sera communiquée en début de saison sportive. Les engagements préliminaires devront parvenir à la Fédération avant la date limite du 30 octobre 2022.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Jeune pourront nager directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

### CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES
------------------	--------------	--------------------	----------------

### CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES

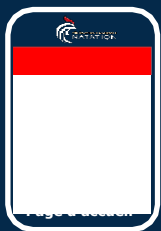
SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (5) (le premier de chaque journée d'Automne) si 130 points. . + quotas Reunion</li> <li>• Les sept (7) premiers de l'épreuve qualificative si 130 points. . + quotas Reunion</li> <li>• Huit (8) places CNAHN (2 places par CNAHN).</li> </ul>
------------------------------------	--

### CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers des éliminatoires si 130 points.</li> <li>• Solos garçons</li> </ul>
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dix (10) (les deux (2) premières de chaque journée d'Automne) si 126 points.</li> <li>• Quatre (4) places CNAHN (1 place par CNAHN).</li> </ul>

### CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ETE ÉLITE JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers si 130 points.</li> </ul>
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Six (6) premières si 126 points.</li> </ul>



CALENDRIER

## CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ NATIONALE 1 JEUNE

### RÈGLES

Le Championnat de France Nationale 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés. Il se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.

Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN.

### CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	15	• Les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO, si 124 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	16	• Les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place du SO, si 122 points.
HIGHLIGHTS	16	• Les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO, si 63 points.

### CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	15	• Solos garçons • Douze (12) premiers des éliminatoires si 126 points
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• Douze (12) premiers des éliminatoires si 124 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• Les duos mixtes ayant obtenus 122 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• Douze (12) premières des éliminatoires si 122 points.
HIGHLIGHTS	12	• Douze (12) premières des éliminatoires si 63 points.

### CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT ÉLITE JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	5	• Cinq (5) premiers des finales si 130 points.
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	4	• Quatre (4) premiers des finales si 128 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• les duos mixtes ayant obtenus 126 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	6	• Six (6) premières des finales si 126 points.
HIGHLIGHTS	3	• Trois (3) premiers des finales si 65 points.



# CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE OPEN JEUNE



## RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers.

## CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver si 130 points.</li> <li>• Cinq (5) premiers du championnat de France N1 si 130 points.</li> </ul>
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 128 points.</li> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 128 points.</li> <li>• Huit (8) des CHAHN (deux par CHAHN).</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>16</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les six (6) premiers du championnat de France d'hiver si 126 points.</li> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 126 points.</li> <li>• Cinq (5) du championnat de France N1 si 126 points.</li> </ul>
HIGHLIGHTS	<b>16</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 65 points.</li> <li>• Les sept (7) premiers du championnat de France N1 si 65 points.</li> <li>• Quatre (4) des CHAHN (un par CHAHN).</li> </ul>

## CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers des éliminatoires si 130 points</li> <li>• Solos garçons</li> </ul>
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers des éliminatoires si 128 points</li> </ul>
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les duos mixtes ayant obtenus 126 points</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premières des éliminatoires si 126 points</li> </ul>
HIGHLIGHTS	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premières des éliminatoires si 65 points</li> </ul>

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS HIVER OU ELITE ETE JEUNE 2023-2024

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES

ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES

HIGHLIGHTS

- Être classé dans le top 6.

Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CNAHN.



## PUBLIC CONCERNÉ

Filles : 15, 16, 17, 18, 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005 et 2004)

Garçons : 15, 16, 17, 18, 19, 20 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003)

## COMPÉTITIONS

- ⇒ Journées d'Automne
- ⇒ Épreuve qualificative du Championnat de France Hiver Junior
- ⇒ Championnat de France Hiver Junior
- ⇒ Championnat Régional Junior
- ⇒ Championnat qualificatif Junior
- ⇒ Championnat de France Été National 1 Junior
- ⇒ Championnat de France Été Élite Junior Open

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2
- Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer aux Championnats de France
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

## CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES <b>2'00 (+ ou - 05 sec)</b>	SOLOS LIBRES <b>2'15 (+ ou - 05 sec)</b>
DUOS TECHNIQUES <b>2'20 (+ ou - 05 sec)</b>	DUOS LIBRES <b>2'45 (+ ou - 05 sec)</b>
DUOS TECHNIQUES MIXTES <b>2'20 (+ ou - 05 sec)</b>	DUOS LIBRES MIXTES <b>2'45 (+ ou - 05 sec)</b>
ÉQUIPES TECHNIQUES <b>2'50 (+ ou - 05 sec)</b>	ÉQUIPES LIBRES <b>3'30 (+ ou - 05 sec)</b>

HIGHLIGHTS  
**3'00 (+ ou - 05 sec)**

## CLASSEMENTS ET PODIUMS

- 100% Chaque épreuve
- 100% Solos techniques : un podium général est organisé incluant les cinq (5) années d'âge pour les nageuses nées en 2008, 2007, 2006, 2005 et 2004 et pour les six (6) années d'âge pour les nageurs nés en 2008, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003.  
Un deuxième podium est organisé pour les plus jeunes nageuses/ nageurs (né(e)s en 2008, 2007 et 2006).

## RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs considéré(e)s comme Jeunes et Juniors peuvent nager dans deux catégories.
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant (e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité Pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

## JOURNÉES D'AUTOMNE JUNIOR



### RÈGLES

#### Les journées d'Automne Junior sont sélectives à l'épreuve qualificative et au Championnat de France d'hiver Junior

- Les solistes déjà qualifié(e)s aux Championnats de France d'hiver lors de la saison N-1 ainsi que les solistes des CNAHN peuvent participer à cette compétition sans pour autant remettre en cause leur qualification. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- L'inter région peut décider des récompenses attribuées.

### CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	ÉQUIPES LIBRES
--------------	--------------------	----------------

### ACCÈS À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS LIBRES	Envoi de vidéos pour qualification
--------------	------------------------------------

### ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi de vidéos</li></ul>
DUOS LIBRES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi de vidéos</li></ul>
ÉQUIPES LIBRES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi de vidéos</li></ul>

## ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

### RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.

### CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES

Pas de podium organisé pour cette phase qualificative

### ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

## CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR



### RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des hors quotas ni des dérogations DTN.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Junior pourront nager directement les N2 d'été 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

### CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES
--------------	--------------------	----------------

### CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur qualification vidéo</li> </ul>
DUOS LIBRES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur qualification vidéo</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur qualification vidéo</li> </ul>

### CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE JUNIOR

SOLOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers si 68 points.</li> </ul>
DUOS LIBRES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les duos mixtes ayant obtenus 64 points.</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Six (6) premières si 66 points.</li> </ul>

## CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIOR

### RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2. Elle peut servir de Compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces Ballets feront l'objet d'un double classement.

Rappel : pour la catégorie Junior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

### CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	SOLOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES	DUOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES MIXTES	DUOS LIBRES MIXTES
ÉQUIPES TECHNIQUES	EQUIPES LIBRES
HIGHLIGHTS	



## RÈGLES

Le Championnat de France Nationale 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Toutes les épreuves sont en finale directe.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN.

## CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS TECHNIQUES	<b>15</b>	• 2 places
SOLOS LIBRES	<b>15</b>	• 2 places
DUOS TECHNIQUES	<b>15</b>	• 2 places.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		•
DUOS LIBRES	<b>16</b>	• 2 places
DUOS LIBRES MIXTES		•
ÉQUIPES TECHNIQUES	<b>15</b>	• . 2 places
ÉQUIPES LIBRES	<b>16</b>	• 2 places
HIGHLIGHTS	<b>16</b>	• 2 places

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS LIBRES	<b>5</b>	• Cinq (5) premiers si 68 points.
DUOS LIBRES	<b>4</b>	• Quatre (4) premiers si 67 points.
ÉQUIPES LIBRES	<b>6</b>	• Six (6) premières si 66 points.

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	<b>4</b>	• Quatre (4) premiers si 65 points.
DUOS TECHNIQUES	<b>4</b>	• Quatre (4) premiers si 64 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		• Les duos techniques mixtes ayant obtenus 60 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• Les duos libres mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	<b>4</b>	• Quatre (4) premières si 63 points.
HIGHLIGHTS	<b>4</b>	• Quatre (4) premiers si 69 points.



## RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers.

## CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES	<b>17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver si 68 points.</li> <li>• Les cinq (5) premiers du championnat de France N1 si 68 points.</li> </ul>
DUOS LIBRES	<b>17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les huit (8) premiers du championnat de France d'hiver si 67 points.</li> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 67 points.</li> <li>• Les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 67 points.</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES	<b>17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les six (6) premiers du championnat de France d'hiver si 66 points.</li> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 66 points.</li> <li>• Les six (6) premiers du championnat de France N1 si 66 points.</li> </ul>

## CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS TECHNIQUES	<b>17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion) si 65 points.</li> <li>• Les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 65 points.</li> <li>• Huit (8) des CNAHN (2 places par CNAHN).</li> </ul>
SOLOS LIBRES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers des éliminatoires si 68 points</li> <li>• Solos garçons</li> </ul>
DUOS TECHNIQUES	<b>17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion) si 64 points.</li> <li>• Les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 64 points.</li> <li>• Huit (8) des CNAHN (2 places par CNAHN).</li> </ul>
DUOS LIBRES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers des éliminatoires si 67 points.</li> </ul>
DUOS TECHNIQUES MIXTES		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les duos techniques mixtes ayant obtenus 60 points.</li> </ul>
DUOS LIBRES MIXTES		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les duos libres mixtes ayant obtenus 64 points.</li> </ul>
ÉQUIPES TECHNIQUES	<b>13</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 63 points.</li> <li>• Les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 63 points.</li> <li>• Quatre (4) des CHAHN (1 place par CHAHN).</li> </ul>
ÉQUIPES LIBRES	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douze (12) premiers des éliminatoires si 66 points.</li> </ul>
HIGHLIGHTS	<b>13</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 69 points.</li> <li>• Les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 69 points.</li> <li>• Quatre (4) des CHAHN (un par CHAHN).</li> </ul>

SOLOS TECHNIQUES

LOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES

DUOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES MIXTES

DUOS LIBRES MIXTES

ÉQUIPES TECHNIQUES

ÉQUIPES LIBRES

HIGHLIGHTS

- Être classé dans le top 6.

Ce dispositif de qualification ne concerne pas les Deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CNAHN.



PUBLIC CONCERNÉ	
SENIOR	15 ans et plus (2008 et avant)
COMPÉTITIONS	
⇒ Championnat Régional Senior	
⇒ Championnat de France Été Senior	
CONDITIONS D'ACCÈS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2</li> <li>• Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer aux Championnats de France</li> <li>• Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats</li> <li>• Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France</li> </ul>	
CONTENU DES ÉPREUVES	
SOLOS LIBRES <b>2'15 (+ ou - 05 sec)</b>	DUOS LIBRES <b>2'45 (+ ou - 05 sec)</b>
DUOS LIBRES MIXTES <b>2'45 (+ ou - 05 sec)</b>	ÉQUIPES LIBRES <b>3'30 (+ ou - 05 sec)</b>
BALLETS COMBINÉS <b>3'00 (+ ou - 05 sec)</b>	HIGHLIGHTS <b>3'00 (+ ou - 05 sec)</b>

CLASSEMENTS & PODIUMS
100% CHAQUE ÉPREUVE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un podium est organisé et un titre est attribué pour chaque épreuve.</li> </ul>
RÈGLES GÉNÉRALES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le solo libre Senior peut être nagé par un(e) nageuse/nageur junior, à condition de ne pas avoir participé à cette épreuve dans la catégorie Junior</li> <li>• La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).</li> <li>• Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) Doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.</li> <li>• Les ballets combinés et les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Ils doivent avoir un effectif de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation au Championnat de France. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(les) manquant(e)s dans ces épreuves.</li> </ul>

## CHAMPIONNAT REGIONAL SENIOR

RÈGLES
Le Championnat Régional est qualificatif pour les Championnat de France senior.

# CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉTÉ SENIOR



## RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné. **Le DTN peut proposer des positionnements hors quotas concernant les nageuses/nageurs des collectifs Équipes de France ou CNE. De la même manière, il pourra étudier les candidatures de nageuses/nageurs ayant eu une carrière internationale.**
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des hors quotas, ni des dérogations DTN.

## CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES	<b>20</b>	• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 68 points. + quotas Reunion
DUOS LIBRES	<b>20</b>	• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 67 points. . + quotas Reunion
HIGHLIGHTS	<b>20</b>	• Les quatre (4) premiers de chaque IR si 69 points. . + quotas Reunion

## CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES	<b>12</b>	• Douze (12) premiers des éliminatoires si 68 points • Solos garçons
DUOS LIBRES	<b>12</b>	• Douze (12) premiers des éliminatoires si 67 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• Les duos libres mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	<b>15</b>	• Les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
HIGHLIGHTS	<b>15</b>	• Douze (12) premiers des éliminatoires si 69 points.
BALLETS COMBINÉS	<b>15</b>	• Les trois (3) premiers de chaque IR si 67 points.

## CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT SENIOR 2023-2024

SOLOS TECHNIQUES

SOLOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES

DUOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES MIXTES

DUOS LIBRES MIXTES

ÉQUIPES TECHNIQUES

ÉQUIPES LIBRES

HIGHLIGHTS

- Être classé dans le top 6.

Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en Épreuve collective pour les CNAHN.



## CHALLENGE RÉGIONAL & CHALLENGE INTERRÉGIONAL



Cette compétition est destinée aux nageuses/nageurs des clubs désirant pratiquer la Natation Artistique avec moins de contraintes techniques. Elle doit garder un aspect promotionnel et attractif de la discipline.

### RÈGLES

- Un(e) nageur(se) engagé(e) en Challenge en ballet d'équipe peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du Synchronat, aux Championnats Régionaux en solo
- Les équipes libres ont un effectif de 6 à 10 nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Il n'y a pas d'épreuve de figures imposées.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Il n'y a pas de condition d'accès.

### CONTENU DES ÉPREUVES

CATÉGORIES	ÉPREUVES	DUREES
<b>AVENIR</b> : 12 ans et moins (2011 et après)	Solos libres	1'30 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 05 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)
<b>JEUNE</b> : 12, 13, 14, 15 ans (2011, 2010, 2009, 2008) et 16 Ans pour les garçons (2007)	Solos libres	<b>1'30 (+ou- 05 sec)</b>
	Duos libres et duos libres mixtes	<b>2'00 (+ou- 05 sec)</b>
	Ballets combinés	<b>2'30 (+ou- 05 sec)</b>
<b>JUNIOR</b> : 15, 16, 17, 18, 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004) et 20 ans pour les garçons (2003)	Solos libres	<b>1'45 (+ou- 05 sec)</b>
	Duos libres et duos libres mixtes	<b>2'15 (+ou- 05 sec)</b>
	Ballets combinés	<b>2'30 (+ou- 05 sec)</b>
<b>SENIOR</b> : 15 ans et plus (2008 et Avant)	Ballets combinés	<b>2'30 (+ou- 05 sec)</b>

### CLASSEMENTS & PODIUMS

Résultats : 100% épreuve libre. Podiums à l'initiative de la Ligue et de l'Inter région.

Podium par catégorie.

## **Dates des différentes compétitions**

### **Synchronats : lieu st Paul centre**

- 30 octobre 2022
- 11 décembre 2022
- 26 février 2023
- 23 avril 2023

### **Compétitions**

- **Journées d'Automne**
  - 12 et 13 novembre 2022 Plateau Caillou
- **Compétition de qualification :**
  - 11 et 12 février 2023 Saint Marie
- **Championnat Reunion**
  - 13 et 14 mai 2023 Plateau Caillou
- **Challenge + poussine**
  - 3 ou 4 juin 2023 Plateau Caillou

-



## Les engagements se font obligatoirement via l'application Extranat

### LES ENGAGEMENTS COMPRENNENT

- L'engagement des nageuses/nageurs en figures imposées et/ou en ballets.
- L'engagement des officiels conformément à la circulaire des officiels.

La base de données des juges est actualisable par les Ligues à partir de la structure Extranat de la Ligue.

### ENGAGEMENTS PRÉVISIONNELS

Les engagements prévisionnels Hiver et Été concernent uniquement les ballets qualifiés en Élite. Ils devront être communiqués au plus tard aux dates qui seront indiquées à réception d'un fichier partagé au Département Natation Artistique.

### ENGAGEMENTS EXTRANAT

Pour pouvoir participer à une compétition, les engagements via Extranat sont OBLIGATOIRES. Les dates sont affichées sur Extranat.

Tout engagement non confirmé sur Extranat pendant la période d'engagement sera considéré comme nul (édition du bordereau informatique non validé).

Ces modalités s'appliquent dès lors que le programme des compétitions permet le respect De ces procédures.

Il importe, donc, que les responsables des clubs chargés des engagements prennent connaissance régulièrement du calendrier publié et des dates limites d'engagement sur Extranat.

Il est souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et de rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

Le paiement des engagements est accepté uniquement par CB jusqu'à 15 jours après la fin de la compétition. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/ nageurs à la prochaine compétition (cf. Règlement financier)

### FORFAIT

En cas de forfait après la clôture des engagements sur Extranat, une pénalité financière sera appliquée aux clubs concernés (se référer au Règlement financier de la discipline).

Pour les compétitions gérées par la Ligue et/ou l'Inter région :  
voir le règlement de la Ligue et/ou Inter région

# CALENDRIER SPORTIF



- Organisations Inter-régionales
- Organisations Nationales

NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET				
1	Ma	1	Je	1	Di	1	Me	1	Me	1	Sa	1	Lu	1	Je	1	Sa			
2	Me	2	Ve	2	Lu	2	Je	2	Je	2	Di	2	Ma	2	Ve	2	Di	CHPTS FRANCE SENIOR		
3	Je	3	Sa	3	Ma	3	Ve	3	Ve	3	Lu	3	Me	3	Sa	3	Lu			
4	Ve	4	Di	4	Me	4	Sa	4	Sa	4	Ma	4	Je	4	Di	4	Ma			
5	Sa	5	Lu	5	Je	5	Di	5	Di	5	Me	5	Ve	5	Lu	5	Me			
6	Di	6	Ma	6	Ve	6	Lu	6	Lu	6	Je	6	Sa	DATE BUTOIR N2 JEUNE	6	Ma	6	Je		
7	Lu	7	Me	7	Sa	7	Ma	7	Ma	7	Ve	7	Di		7	Me	7	Ve		
8	Ma	8	Je	8	Di	8	Me	8	Me	8	Sa	8	Lu		8	Je	8	Sa		
9	Me	9	Ve	9	Lu	9	Je	9	Je	9	Di	9	Ma		9	Ve	9	Di		
10	Je	10	Sa	10	Ma	10	Ve	10	Ve	10	Lu	CHPTS FRANCE N1 JUNIOR	10	Me	10	Sa	DATE BUTOIR N2 AVENIR & SENIOR	10	Lu	
11	Ve	11	Di	11	Me	11	Sa	11	Sa	11	Ma		11	Je	11	Di	11	Ma		
12	Sa	A	12	Lu	12	Je	12	Di	12	Di	12	Me	CHPTS FRANCE ÉLITE OPEN JUNIOR	12	Ve	12	Lu		12	Me
13	Di		13	Ma	13	Ve	13	Lu	13	Lu	13	Je		13	Sa	13	Ma	13	Je	
14	Lu		14	Me	14	Sa	14	Ma	14	Ma	14	Ve		14	Di	14	Me	14	Ve	
15	Ma		15	Je	CHPTS FRANCE D'HIVER	15	Di	15	Me	15	Me	15	Sa	15	Lu	15	Je	15	Sa	
16	Me		16	Ve		16	Lu	16	Je	16	Je	16	Di	16	Ma	16	Ve	16	Di	
17	Je		17	Sa		17	Ma	17	Ve	17	Ve	17	Lu	17	Me	17	Sa	17	Lu	
18	Ve		18	Di		18	Me	18	Sa	18	Sa	18	Ma	18	Je	18	Di	18	Ma	
19	Sa		19	Lu		19	Je	19	Di	19	Di	19	Me	19	Ve	19	Lu	19	Me	
20	Di		20	Ma		20	Ve	20	Lu	20	Lu	20	Je	20	Sa	20	Ma	20	Je	
21	Lu		21	Me		21	Sa	21	Ma	21	Ma	21	Ve	21	Di	21	Me	21	Ve	
22	Ma		22	Je		22	Di	22	Me	22	Me	22	Sa	22	Lu	22	Je	22	Sa	
23	Me		23	Ve		23	Lu	23	Je	23	Je	23	Di	23	Ma	23	Ve	23	Di	
24	Je		24	Sa		24	Ma	24	Ve	24	Ve	24	Lu	24	Me	24	Sa	24	Lu	
25	Ve		25	Di		25	Me	25	Sa	25	Sa	DATE BUTOIR N2 JUNIOR	25	Ma	25	Je	25	Di	25	Ma
26	Sa	DATE BUTOIR JOURNÉES D'AUTOMNE	26	Lu		26	Je	26	Di	26	Di		26	Me	26	Ve	26	Lu	26	Me
27	Di		27	Ma		27	Ve	27	Lu	27	Lu		27	Je	27	Sa	27	Ma	27	Je
28	Lu		28	Me		28	Sa	28	Ma	28	Ma		28	Ve	28	Di	28	Me	28	Ve
29	Ma		29	Je		29	Di	29	Me	29	Me		29	Sa	29	Lu	29	Je	29	Sa
30	Me		30	Ve		30	Lu	30	Je	30	Je		30	Di	30	Ma	30	Ve	30	Di
			31	Sa		31	Ma		31	Ve		31	Me				31	Lu		

## Les adaptations réglementaires 2021–2022 se poursuivent jusqu'à fin décembre 2022

### MESURES D'ADAPTATION RÉGLEMENTAIRE 2021-2022

A l'issue de la validation de deux épreuves individuelles sur trois (dont l'épreuve technique obligatoirement), la nageuse/le nageur aura obtenu le niveau du Synchronat correspondant

Aussi cette règle est rétroactive, la nageuse/le nageur ayant déjà validé deux épreuves (dont la technique) les saisons précédentes ont validé le niveau Synchronat correspondant et peut s'engager dans le niveau supérieur.

Les nageuses/nageurs qui obtiennent une épreuve (parcours à sec ou propulsion technique ou technique) dans un niveau donné (Synchro Découverte ou Synchro d'Argent), peuvent passer cette même épreuve dans le niveau supérieur sans avoir obtenu le niveau dans sa totalité.

Exemple : il est possible de passer la Technique Synchro d'Argent dès l'obtention de la Technique Synchro Découverte, sans pour autant avoir obtenu deux épreuves du Synchro Découverte.

#### SYNCHRO DECOUVERTE

##### 4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. PRISE DE BALLET LEG
2. POSITION VERTICALE (de flottaison)
3. SAUT PERILLEUX ARRIERE GROUPE
4. PRISE DE POSITION CARPEE AVANT

#### SYNCHRO D'ARGENT AVENIR

##### 4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. BALLET LEG TENDU DIRECT
2. BARRACUDA
3. Début de PROMENADE ARRIERE (jusqu'au grand écart)
4. BALLERINE

#### SYNCHRO D'ARGENT JEUNE

##### 4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. ARIANE (jusqu'à la fin de la rotation)
2. RIO (à partir de la position flamenco de surface et sans la vrille 360°)
3. Début de JUPITER (jusqu'à la 2ème position queue de poisson)
4. OCEANEA

#### SYNCHRO D'ARGENT JUNIOR

##### 4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. POUSSEE BARRACUDA
2. RAIE MANTA (jusqu'à la position queue de poisson)
3. CYCLONE (à partir de la position grand écart)
4. TOUR VRILLE

#### SYNCHRO D'OR – JEUNE (15 ans et moins)

##### 4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. ARIANE
2. RIO
3. ALBATROS DEMI-TOUR
4. QUEUE D'ESPADON

#### SYNCHRO D'OR – JUNIOR

##### 4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. POUSSEE BARRACUDA GRAND ECART AERIEN
2. RAIE MANTA HYBRIDE
3. POUSSEE BARRACUDA JAMBE PLIEE
4. QUEUE DE POISSON ROTATION 720°

